

**IMPORTANT**



Madame, Monsieur,

À la rentrée scolaire prochaine, lors de l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Élèves (APE), *les trois membres actuels du bureau démissionneront de leur poste.*

Il est donc important que certains d'entre vous se présentent aux élections des membres du bureau afin de pourvoir (au minimum) aux places de *président, trésorier et secrétaire.* En l'absence de parents volontaires et bénévoles, *l'APE sera dissoute* et le bureau actuel votera la ou les destination(s) de ses fonds.

Cette élection se tiendra, comme chaque année, à l'issue de l'Assemblée Générale.

Nous espérons très sincèrement que nous n'en arriverons pas à cette situation ce qui vous priverait bien évidemment de l'aide que l'APE peut vous apporter.

En effet, l'Association des Parents d'Élèves a pour vocation, si nécessaire, de vous représenter auprès de l'administration scolaire, de récolter des fonds pour participer financièrement aux activités scolaires de vos enfants de la 6ème à la 3ème et pour améliorer leur quotidien.

Pour ce faire, l'APE organise, généralement, des opérations comme la vente de pâtisseries Bijou, de fromages du Jura et/ou de brioches de Vendée, une collecte de papier ...

Une adhésion à l'association d'un montant de 5€ par famille est traditionnellement demandée sans qu'elle ne soit obligatoire. Elle contribue, cependant, au financement des actions menées par le collège. Cette cotisation permet d'apporter une aide au règlement des séjours scolaires et une amélioration du quotidien des élèves.

*N'hésitez surtout pas à vous faire connaître dès à présent par mail, si vous savez d'ores et déjà que vous souhaitez vous investir au sein du bureau de l'APE pour l'année scolaire 2021-2022.*

Cordialement,

Le bureau

[apecollegecharroux@laposte.net](mailto:apecollegecharroux@laposte.net)